

## Délibération 2022/01 : Changement de banque

**Date** : Vendredi 17 juin 2022

**Présents** : Laurent Bonsens (membre), Michel Clément Vice-Président), Patrick Deniau (Président), Stéphane Michenot(Membre), Anne Sophie Serrano (Trésorière).

**Excusé** : Philippe Mandin (Secrétaire)

### **Délibération** :

Après le compte rendu du rendez-vous du 19 juin au siège du crédit mutuel de Loches et compte tenu du partenariat liant la Fédération Française d'Athlétisme et le Crédit Mutuel,

Le comité directeur décide à l'unanimité des membres présents :

➔ D'ouvrir un compte courant auprès de l'agence du crédit mutuel de Loches et de clôturer celui détenu auprès de la caisse d'épargne

➔ De donner pouvoir à Monsieur Patrick Deniau (Président) et Madame Anne Sophie Serrano (Trésorière) de faire toutes les opérations concernant le fonctionnement du compte de chèques, de fonds ouverts à l'agence et notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements et de faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges et, de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de l'association des coureurs de Loches (ADC Loches).

Monsieur Deniau et Madame Serrano devront agir conjointement ou pourront agir séparément. Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de notre part. Il sera obligatoirement renouvelé de notre chef en cas de changement au sein de l'association.

Le Président  
Patrick Deniau  
Lu et approuvé bon pour pouvoir

Michel Clément  
Membre du comité Directeur  
Lu et approuvé bon pour pouvoir

Signature des mandataires  
Monsieur Patrick Deniau  
Lu et approuvé bon pour acceptation  
du mandat

Madame Anne Sophie Serrano  
Lu et approuvé bon pour acceptation  
du mandat